

DECISION

OBJET : CIRY-LE-NOBLE - Les Touillards du Haut - Avenant au bail de location temporaire de terrain à la Société AXIMUM

Le PRÉSIDENT de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 16 juillet 2020, devenue exécutoire à compter du 18 juillet 2020, lui donnant délégation d'attributions, dans le cadre de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que par bail en date du 22 mai 2022, la Communauté Urbaine Creusot Montceau loue à la Société AXIMUM, domiciliée 8 rue Jean Mermoz à Magny-les-Hameaux (78114), représentée par Monsieur Paul-Jean Tronche, la parcelle cadastrée AP n°160, sur la commune de CIRY-LE-NOBLE d'une superficie totale de 5 128 m²,

Considérant que la zone parcellaire n'étant pas soumise à TVA, il convient de modifier le montant mensuel du loyer, référencé à l'article 8 de ce bail,

DECIDE ce qui suit :

- de passer un avenant entre la Communauté Urbaine Creusot Montceau et la Société AXIMUM afin d'émettre des loyers mensuels sans TVA, d'un montant de 534 € HT ;
- de ne pas modifier les autres termes du bail initial ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant au contrat de bail formalisant l'accord des parties ainsi que toutes les pièces nécessaires à sa bonne exécution ;
- les recettes relatives à cette occupation seront imputées au budget communautaire sur la ligne correspondante ;
- la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- la présente décision sera communiquée aux membres du conseil communautaire à la faveur d'une prochaine réunion.

Fait à Le Creusot, le 11 juillet 2022

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 11 juillet 2022
et publié, affiché ou notifié le 11 juillet 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

LE PRESIDENT,

David MARTI

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DM', written over a horizontal line.